

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 65 (1920)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Culture physique dans les écoles de recrues.

On nous demande d'exposer notre point de vue sur la culture physique telle qu'on pourrait la concevoir aux écoles de recrues. Quoique la question soit un peu complexe, nous ferons part de nos opinions à ce sujet.

Etant donnée la grande différence de préparation physique de nos futurs soldats, il est très difficile de recommander un programme plutôt qu'un autre. Pour le moment nous ne voyons guère qu'une solution : catégoriser les recrues de façon que les mêmes leçons ou les mêmes jeux réunissent, autant que possible, les soldats de même valeur physiologique. Bien entendu, il faut faire travailler ces divers groupes selon des programmes différents. Malgré tout, ce ne sera qu'un palliatif. Ce qu'il faut, *c'est un plan complet d'éducation physique, pour tous les âges*. Nous voulons dire une méthode d'éducation physique obligatoire (pour tous les jeunes gens de 7 à 20 ans) qui ne doit pas se borner à envisager une seule période de la vie à l'exclusion des autres, car tout se tient dans l'organisme humain.

Imposer à tous une gymnastique identique est un sophisme. Il faut donc, pour appliquer une culture physique qui soit profitable à l'ensemble des recrues, que toute notre jeunesse reçoive une éducation physique comme elle reçoit une éducation intellectuelle et une éducation morale.

Pour atteindre ce but il faut que l'éducation physique soit strictement donnée :

1° à l'école primaire, de 7 à 13 ans ;

2° à l'école secondaire, de 13 à 16 ans ;

3° Pendant la période post-scolaire, de 16 à 20 ans.